

Lyon, le 25 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et Action Logement s'engagent pour une prise en charge optimisée des femmes en grandes difficultés sociales

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Frédéric REYNIER et Daniel FLORENCE, Président et Vice-président du Comité régional d'Action Logement Auvergne-Rhône-Alpes ont présenté ce lundi 25 novembre, leur protocole d'engagements réciproques pour accompagner les femmes en grandes difficultés sociales.

En France, on estime que 220 000 femmes feraient l'objet de violence chaque année. Le logement tient une place essentielle en termes de solutions à activer pour aider les victimes de violences conjugales, leur permettant de retrouver indépendance et autonomie.

Les deux partenaires, déjà très mobilisés sur le sujet (*lire plus bas*), se sont ainsi accordés pour engager un effort solidaire d'ampleur en faveur des femmes victimes de violences.

La Région souhaite poursuivre en 2020 ses actions avec **un budget de 2 M€** pour les femmes en grandes difficultés sociales. Un Appel à Manifestation d'Intérêt sera délibéré en commission permanente de février 2020 avec un lancement effectif le 8 mars, jour de la journée internationale des droits des femmes.

Action Logement soutiendra l'initiative de la Région en vue de la création de nouvelles places d'hébergements qui offriront un cadre adapté et un accompagnement social répondant aux besoins des femmes victimes de violences.

Ainsi, Action Logement :

- Mobilisera ses financements afin de **doubler le nombre de logements** pouvant être mis à la disposition de femmes victimes de violences, via son contingent de réservations auprès des bailleurs,
- S'appuiera sur ses filiales immobilières afin de **doubler l'effort régional et mobiliser 100 logements supplémentaires** sur la durée de la convention,
- Fléchera une partie de ses financements en ingénierie sociale de manière à **doubler le nombre d'accompagnements individuels** réalisés en faveur des femmes victimes de violences, soit environ 200 à 220 accompagnements par an.

« En cette journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, nous ne pouvons pas détourner le regard sur une réalité tragique de notre société : 138 femmes ont été tuées par leur conjoint depuis le début de l'année. C'est odieux et Auvergne-Rhône-Alpes n'échappe pas à la règle. C'est la raison pour laquelle à la Région, avec Samy KEFI-JEROME, nous nous sommes engagés très clairement pour protéger au mieux les femmes des violences. C'est tout le sens de notre investissement pour créer de nouveaux lieux d'accueil d'urgence pour les femmes battues. Le chemin est long mais notre devoir est de

poursuivre significativement nos efforts pour enrayer ce triste phénomène. », déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Frédéric REYNIER a de son côté renouvelé son attachement aux valeurs de solidarité et d'utilité sociale que porte Action Logement. « *Le groupe sera attentif au bilan global des interventions, et j'incite chaque entité du groupe à faire preuve d'innovation pour que les réponses apportées soient démultipliées pour nous permettre d'accompagner plus de femmes dans ces situations difficiles* ».

Rappel des actions déjà entreprises par les deux partenaires :

En 2019, **la Région Auvergne-Rhône-Alpes**, sensible aux problèmes rencontrés par des femmes en grandes difficultés sociales, consacre en 2019 un budget d'1 M€ pour la mise à disposition de logements attribués spécifiquement à des femmes en grandes difficultés sociales. Un appel à manifestation d'intérêt lancé en mars 2019, pour permettre d'apporter une aide forfaitaire supplémentaire de 1 000 € par logement qui sera destiné à loger des femmes rencontrant des grandes difficultés financières.

29 dossiers seront présentés à la commission permanente du 20 décembre.

Ces dossiers bénéficient tous d'une subvention pour les travaux, du bonus de 1 000 € pour les logements destinés à des femmes en grandes difficultés sociales et certains bénéficiaires ont sollicité une subvention pour l'achat de mobilier (3 dossiers).

C'est un budget de 1,7 M€ de subvention qui seront mobilisés en 2019 sur ces projets.

Action Logement, dont la vocation est d'aider les salariés à se loger, notamment les salariés modestes ou en situation précaire, estime qu'une femme violentée sur 2 serait salariée et serait donc susceptible de bénéficier des aides d'Action logement.

Les différentes entités d'Action logement, par leur intervention quotidienne, prennent déjà en charge les situations d'urgence, de diverses manières.

- Son service d'Accompagnement social (dispositif CIL PASS ASSISTANCE®) peut être mobilisé par les entreprises, la salariée en direct, le bailleur, une collectivité (services sociaux). Il permet :
 - ⇒ une écoute personnalisée et la recherche de solutions adaptées,
 - ⇒ si nécessaire la mise à l'abri de la victime : recherche d'hôtel et mobilisation de l'AHU (aide d'hébergement d'urgence). L'AHU permet la prise en charge de frais d'hébergement d'urgence de façon partielle ou totale selon les situations (1 500 € pour une personne seule, 2 000 € pour un parent isolé avec deux enfants maximum, 2 500 € pour un parent isolé avec plus de deux enfants)
 - ⇒ le dépôt d'une demande de logement temporaire et de logement pérenne,
 - ⇒ l'orientation vers des partenaires associatifs spécialisés (ex Fil sur Lyon, SFM sur Grenoble, CIDFF 43...),
 - ⇒ l'orientation vers des partenaires financés dans le cadre de l'ingénierie sociale,
 - ⇒ la priorisation de la demande de logement auprès du service locatif et des bailleurs.
 - ⇒ la mobilisation des prêts et aides pour l'accès au logement : financement du dépôt de garantie, des frais d'agence, achat de mobilier de première nécessité...

En 2019, les conseillères Action Logement ont pris en charge environ 110 femmes victimes de violences sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'accompagnement de salariées victimes de violences concernent plus de 4 % des accompagnements réalisés.

- Les filiales immobilières sociales du groupe Action logement prennent en charge les femmes qui peuvent prétendre à un logement social :
 - ⇒ mise à disposition de logements et travail avec des associations et des gestionnaires des établissements. Par exemple Immobilière Rhône-Alpes à Lyon, avec Viffil, a accompagné 20 femmes en 2018 vers le logement autonome et pérenne,
 - ⇒ création de foyers logements : c'est le cas d'Auvergne habitat, lauréat de l'AMI de la Région, qui va pouvoir offrir 18 logements.

PROPOS DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

La Région Auvergne-Rhône-Alpes développe une politique de solidarité ambitieuse en faveur de grandes causes comme le handicap et le harcèlement scolaire. Dans le même esprit, elle a choisi de s'engager avec détermination contre les violences faites aux femmes. Ainsi, elle investit pour garantir la sécurité des femmes dans les transports, favorise la pratique des sports de self-défense par les femmes, soutient les associations qui sensibilisent les femmes sur les violences conjugales et a lancé un fonds d'investissement pour créer des logements d'accueil d'urgence des femmes victimes de violences. 117 logements ont ainsi été créés en 2019. L'objectif d'ici à deux ans est d'atteindre 300 logements sur l'ensemble du territoire régional. De surcroît, la Région organisera pour la première fois les Assises de lutte contre les violences faites aux femmes au printemps 2020.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Les interventions d'Action Logement en région Auvergne-Rhône-Alpes (Chiffres 2018) :

- **106,3 M€** ont été investis pour la production et la réhabilitation de logements locatifs.
- **97 M€** ont financé les projets des ménages sous forme de prêts ou de garanties pour faciliter la location, l'accession, les travaux d'amélioration, la mobilité professionnelle, ou pour surmonter une difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACT PRESSE

Région Auvergne-Rhône-Alpes

chantal.charreyron@auvergnerhonealpes.fr – 04 26 73 40 15

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Auvergne-Rhône-Alpes - Magali Villaret : magali.villaret@actionlogement.fr 06 11 853 843

Presse Action Logement groupe : actionlogement@grayling.com